

 ACADÉMIE DE RENNES <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine	MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ PUBLIC 2021	Fiche postes à entretien - N° 2 FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE ASH
			Poste Professeur Ressource Autisme
Division du 1 ^{er} degré - DIV1C			Renseignements : Tél. 02.99.25.11.02 Mail : ce.ien35.ashdep1d@ac-rennes.fr
Mail : ce.35div1aff@ac-rennes.fr			

Poste : Professeur ressource Autisme TSA (1/2 temps) / enseignant spécialisé (1/2 temps)

Modalités de candidatures et entretien

- Lettres de motivation et CV pour le au service DIV1C, par mail sur l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr
- Saisie des vœux dans SIAM 1er degré
- Envoi de la présente fiche signée à la circonscription ASH 1er degré pour le 21 avril 2021 (ce.ien35.ashdep1d@ac-rennes.fr) – Voir fin de la présente fiche
- Commissions d'entretiens en en présentiel ou en distanciel courant avril – Convocation adressée sur l'adresse mail académique

Textes de références :

- Loi n°2005-102 du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Bulletin officiel n° 7 du 16-02-2017 Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Annexe I Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé
- Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des Troubles Neuro-développementaux 2018-2022

Cadre général :

Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022, la mesure 5 concerne la création de postes d'enseignants ressources. Ces enseignants spécialisés seront chargés d'accompagner les équipes pédagogiques des écoles et des établissements scolaires de l'enseignement public et d'intervenir directement auprès des enseignants scolarisant dans leurs classes des élèves avec des troubles du spectre de l'autisme. Dans le département, le professeur ressources «trouble du spectre de l'autisme» (TSA) exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN ASH dont il est un collaborateur direct, dans le cadre des actions du pôle ressource ASH. Il a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants.

Description de la mission :

1) Mi-temps professeur ressource

La mission s'exerce auprès des enseignants, des AESH et équipes éducatives scolarisant des élèves avec un Trouble du spectre Autistique dans un objectif de rendre autonome de leur scolarisation en milieu ordinaire. Le professeur ressource devra assurer un accompagnement (information –sensibilisation – formation) des personnels enseignants et de vie scolaire avec des priorités pour ceux exerçant en écoles, collèges ou des lycées professionnels.

Associé à l'élaboration du schéma de déploiement départemental de la stratégie nationale, il contribuera en tant que de besoin à des actions d'expertise et de conseil.

2) Mi-temps exercice au sein d'une unité d'enseignement

scolarisation interne ou externalisée d'élèves présentant un TSA

Implantation des postes :

- DSDEN35 Service ASH/ Dispositif Autisme St Malo SESSAD/IME les Hautes Roches ST MALO (0351994C) (secteur départemental nord)
- DSDEN35 Service ASH/ Dispositif Autisme ADAPEI DIBAO RENNES Villejean/IME le Baudrier ST SULPICE LA FORET (0352976V) (secteur départemental sud)

Compétences et connaissances mobilisables :

- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves avec TSA et les RBP /HAS
- Posséder une bonne connaissance de l'orientation à l'issue de la scolarité à l'école primaire et au collège
- Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte le contexte scolaire et éducatif de mise en œuvre du PPS
- Savoir mettre en œuvre en complémentarité des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé.
- Avoir le sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication.
- Savoir faire preuve de discrétion dans le strict respect de l'obligation de réserve professionnelle.

Supérieur hiérarchique direct :

Emploi du temps sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de l'IEN ASH en charge du dossier Autisme pour la mission ressource (1/2 ETP) et fonctionnelle de la direction de l'ESMS de résidence administrative pour le second mi-temps.

Titres requis et modalités de nomination

Enseignant spécialisé titulaire, expérimenté dans le domaine de l'autisme
Titulaire du CAPPEI contexte enseigner en UE / coordonner une ULIS ou équivalent
Une expérience de la formation (détenteur du CAFIPEMF/CAFFA ou en cours de certification / Expérience de la formation initiale ou continue) serait appréciée

La mission est limitée à quatre années.

Mission impliquant une itinérance, nécessitant la possession d'un permis B et d'un véhicule

→ Fiche à transmettre après signature à la circonscription ASH 1er degré pour le 21/04/2021 – adresse courriel : ce.ien35.ashdep1d@ac-rennes.fr

Poste : Professeur ressource Autisme TSA (1/2 temps) / enseignant spécialisé (1/2 temps)

Nom	
Prénom	
Adresse académique	

Vu et pris connaissance le

Signature